

Ministère

de

l'Intérieur.

2^e Division.

3^e Bureau.

Belle Lettres.

Congr. accordé.

N. 1706

R.

216
Paris, le 20 Juillet 1846.

Monsieur, j'ai accordé un congé d'un an à M. Basul-Rochette, professeur d'archéologie près la bibliothèque du Roi, pour lui faciliter les moyens de visiter l'Italie et la Sicile. Comme ce travail a besoin d'un jeune architecte pour dessiner des monuments qu'il se propose de décrire, je vous autorise à permettre à un de vos pensionnaires d'accompagner M. Basul-Rochette dans le voyage de Naples et de la Sicile. Toutefois, je crois devoir vous prévenir que l'architecte voyageur aux frais de M. Basul-Rochette d'après les arrangements à l'initiative qu'il fera conclure avec vous.

Agitez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre secrétaire d'Etat
au Dept. de l'Intérieur.

Barthelemy

M. Guérin, Directeur de l'Académie de France à Rome.